



Devenir des haras nationaux

Jean Louis Besème

membre correspondant *de l'Académie d'Orléans*

Jeudi 4 juin 2015 à 17 h 30

Pourquoi un exposé sur les Haras nationaux?

Le Loiret n'est pas un département particulièrement réputé pour son élevage équin et la région Centre ne possède plus d'établissement depuis la vente du haras de Blois.

Par contre nous venons de vivre un événement important avec la fin, ou disons la reconversion, des Haras nationaux et la création d'un nouvel établissement public, « l'Institut français du cheval et de l'équitation ».

En introduction, j'évoquerai la brillante conférence de notre consœur Danièle Michaux sur l'histoire « du cheval, la plus noble conquête de l'homme ».

L'Etat a depuis très longtemps considéré que la sélection et la fourniture de chevaux pour les besoins de l'armée était stratégique.

C'est à cette fin que sont nés et se sont développés les Haras nationaux, sous la Royauté puis sous la République sans oublier l'Empire, avec des organisations qui ont évolué dans le temps.

En même temps que le champ de bataille, l'agriculture, les transports, voyaient disparaître le cheval, se développait une pratique sportive de l'équitation.

Avec la mise au point de l'insémination artificielle équine, des budgets publics de plus en plus serrés, un recentrage de l'Etat sur ses missions régaliennes était devenu inévitable, impactant profondément les missions, l'organisation, et en définitive l'existence même des Haras nationaux.

Après un bref historique, je présenterai les grandes lignes de la dernière réforme, (mais est ce bien la dernière ?), qui consiste à fusionner les dernières activités régaliennes de l'Etat dans le domaine de l'élevage équin, avec l'Ecole nationale d'équitation de Saumur et son Cadre Noir, et donc en définitive à rapprocher le cheval de son cavalier.

Un éclairage particulier sera esquissé sur la région Centre et le département du Loiret.